S-CL-84227

SANTÉ-ANIMALE
1, Route de Rosel, SAINT-CONTEST - 14053 CAEN CEDEX 4
Téléphone : 02-31-47-19-19
Fax : 02-31-47-19-42
Mail : lfd-sante@laboratoire-labeo.fr

Le rapport d'analyse ne concerne que le(s) produit(s) soumis à analyse. La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence technique des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation.

ECURIE DES AGRIERS
MME IMBERT LAURE
LES AGRIERS

16300 ST PALAIS DU NE

Numéro d'ordre :

Référence du prélèvement

Motif du prélèvement.....:	DIAGNOSTIC		
Identification de l'animal.....:	**DJUNGO**	**N° de l'animal** ..... :	
Espèce .....:	Equine	Sexe.....:	
Race.....:		Age.....:	
Date de prélèvement .....:	21/10/2022	N° échantillon..... :	S.2022.79020-13-1
Date de réception au laboratoire ....:	22/10/2022 08:20	Nature d'échantillon.....:	Fèces
Date de début d'analyse.....:	22/10/2022	N° transpondeur..... :	

Coprologie qualitative et quantitative après enrichissement - Espèce équine

Aspect de l'excrément..... : Normal

Recherches	Résultat
Adultes et Larves	Négatif
Cryptosporidies	POSITIVE (+)
Protozoaires	/
Recherche d'oeufs directe quantitative par gramme	Négatif
Recherche d'oeufs par enrichissement (< 100/g)	Oeufs de Cyathostomum sp

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu dès lors que le prélèvement ou l'échantillonnage n'est pas réalisé par le laboratoire.

Observations éventuelles :

Le Responsable Technique - Saint-Contest le :25/10/2022
La signature d'une personne par service concerné atteste de la validité du rapport d'analyse

Loïc LEGRAND — Albertine LEON — Karine MAILLARD — Pierre-Hugues PITEL
FABIEN MISZCZAK — Stéphane PRONOST — Eric RICHARD

Afin d'améliorer les outils de détection et de prévention au service de la santé de votre cheval ; en l'absence d'une information contraire de votre part, dans le cadre de ses travaux de recherche et développement, LABÉO peut être amené à utiliser de façon anonyme le reliquat de l'échantillon adressé.

Saisie du : 22/10/2022